

REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.09/19

Qu'en est-il de l'égalité à la Commune de Delémont ?

M. Rémy Meury, Alternative de gauche

Le Conseil communal a pris connaissance de la question écrite susmentionnée et indique que le système salarial de la Municipalité n'a pas été soumis à l'appréciation du Bureau de l'égalité fédéral mais qu'il serait prêt à le faire.

De plus, s'agissant du nombre de femmes et d'hommes par classe salariale de l'échelle communale, le tableau ci-dessous répond à la question posée, situation au 4 septembre 2019.

	Femmes		Hommes	
	<u>Personnes</u>	<u>EPT</u>	<u>Personnes</u>	<u>EPT</u>
fonctions de 3 à 5	7	3.8	0	0
fonctions de 4 à 6	3	1.15	2	2
fonctions de 5 à 7	1	0.5	1	1
fonctions de 6 à 8	2	1	0	0
fonctions de 7 à 9	5	2.1	22	20
fonction 8 (canton)	1	0.7	1	0.5
fonctions de 8 à 10	16	10.27	12	10.95
fonctions de 9 à 11	2	1.2	6	5.6
fonctions de 10 à 12	6	5	22	20.93
fonction 12 (canton)	40	27.448	1	0.8
fonctions de 11 à 13	3	1.45	4	3.75
fonction 13 (canton)	3	1.8	0	0
fonctions de 12 à 14	7	5.4	15	13.8
fonctions de 13 à 15	1	1	8	7.3
fonctions de 14 à 16	6	2.56	4	4
fonctions de 15 à 17	0	0	2	2
fonction 16 (canton)	1	0.9	0	0
fonctions 16 à 18	0	0	7	7
fonctions de 18 à 20	1	1	2	2
fonctions de 19 à 20	0	0	1	1
fonctions de 20 à 22	0	0	2	1.8
fonctions de 21 à 23	1	1	1	1
	106	68.278	113	105.43

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Damien Chappuis

Edith Cuttat Gyger